

Zeitschrift: Film : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Fondation Ciné-Communication
Band: - (2000)
Heft: 12

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito

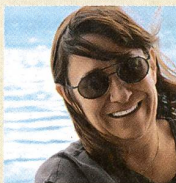
Il y a tout juste un an, au Festival de Locarno, le premier numéro de FILM sortait de presse. C'est en effet en août de l'année dernière que les premiers lecteurs manifestaient concrètement leur confiance à cette nouvelle revue en s'y abonnant. A ces pionniers, comme à tous les abonnés qui ont suivi, nous exprimons toute notre gratitude! D'avance, nous les remercions de faire connaître FILM autour d'eux afin d'assurer sa pérennité durant de longues années encore. Actuellement, FILM est lu (ou parcouru!) par 23 000 lecteurs, ce qui est un résultat tout à fait satisfaisant après un an d'existence. FILM a en outre offert à ses lecteurs des places de cinéma pour plusieurs avant-premières et, ce mois, les invite à participer à un grand concours où douze lecteurs de DVD Sony sont à gagner.

Avec le recul, on peut le dire, la naissance de FILM tient un peu du miracle – plus précisément d'un très heureux concours de circonstances. Il est rare, en effet, qu'une publication indépendante voie le jour sous nos latitudes, dans deux langues par surcroît – puisque FILM est édité en allemand et en français par deux rédactions autonomes. L'opiniâtreté de quelques personnes, la volonté des institutions culturelles publiques et privées de ce pays de s'associer à une entreprise mettant en valeur la diversité de l'offre cinématographique en Suisse (romande en l'occurrence) et l'enthousiasme de «bonnes plumes» se sont en effet trouvés réunis autour des fonds baptismaux de cette revue.

FILM est donc réellement indépendante dans le sens où elle n'est pas chapeautée par un groupe de presse – la revue est gérée par une fondation à but non lucratif – ni une publication vivant de la publicité. Les ressources de FILM proviennent aussi des annonces (sans quoi le prix de l'abonnement exploserait!), mais surtout des abonnements. Abonnez-vous ou réabonnez-vous donc à FILM en ce mois d'août!

P.S.: Dans le dernier numéro de FILM, un concours pour gagner 12 lecteurs DVD Sony était annoncé. Pour des raisons techniques, la carte de participation n'a pas pu être insérée dans le journal. Veuillez nous en excuser. Cette fois, elle est bien là!

Françoise Deriaz



A propos du dossier «Cinéma à l'école» (FILM N° 11, juin-juillet 2000)

Je vous remercie de votre excellent dossier sur le «cinéma à l'école» du dernier numéro de FILM. La sensibilisation des jeunes, la formation de leur regard analytique et critique à toutes les formes de langages visuels et médiatiques, constituent un objectif pédagogique majeur de la Section cinéma de l'Ecole supérieure d'art visuel de Genève puisqu'environ 50 % de nos étudiants suivent la formation complémentaire conduisant à l'enseignement dans les cycles et collèges et qu'un certain nombre de ceux-ci sont effectivement engagés dans le secondaire. Nous nous sentons donc particulièrement concernés par le dossier de FILM et espérons vivement qu'il saura alerter les pouvoirs publics sur l'urgence de mettre en place, au moins à l'échelon des formations gymnasiales et professionnelles de base, des structures d'enseignement qui contribuent à former des jeunes adultes à même de gérer de façon responsable et informée leur rapport aux images en mouvement et aux médias audiovisuels. Cette préoccupation est fort ancienne à l'ESAV. Le premier atelier audiovisuel fut créé en 1970-1971. Primitivement intégré à l'Ecole des arts décoratifs, il fut transféré en 1977 à l'ESAV et confié à François Albera et Francis Reusser. L'atelier connaissant un développement remarquable, il devint «section» à la fin des années quatre-vingt. Celle-ci fut dotée de locaux rénovés, d'équipements et d'enseignements nouveaux après le départ regretté de François Albera. La section compte aujourd'hui une cinquantaine d'étudiants. (...) Nous nous efforçons d'être très présents sur la scène du cinéma, en Suisse et internationalement, mais en conservant la particularité d'une pratique plutôt expérimentale du cinéma en adéquation avec notre contexte spécifique d'école de beaux-arts, c'est-à-dire d'école non professionnelle. (...)

Ecole supérieure d'art visuel
Bernard Zumthor, directeur

Vos compliments pour notre dossier «Cinéma à l'école» sont des plus encourageants... Vos précisions concernant l'ESAV sont bienvenues. Car de même que nous avons suggéré aux autorités publiques d'aller chercher les compétences en matière de cinéma du côté de l'Université de Lausanne, il serait judicieux de rappeler que l'ESAV est aussi un riche vivier.

J'ai lu avec intérêt votre dossier «Cinéma à l'école». Vous avez mentionné que les classes fribourgeoises étaient concernées par le cinéma, puisque impliquées dans des activités du Festival international de film de Fribourg (FIFF). Elles le sont, assez intensément parfois, tant du côté des profs que du côté des élèves, ce qui aurait mérité d'y consacrer un peu plus d'espace dans ce dossier! Coordinatrice pour les scolaires au FIFF, mais également pour la scolarisation des enfants migrants et la promotion interculturelle au DIP du canton, j'organise depuis plusieurs années l'encadrement pédagogique, mise sur pied d'ateliers sur des thèmes aussi variés que les droits des enfants, les facettes de l'islam ou le développement durable. Notre public s'élargit également: participer au FIFF n'est plus le privilège des collégiens puisque nous comptons aussi de nombreux participants parmi les élèves des classes primaires et parfois enfantines. Il me semble important également de souligner que l'exploitation pédagogique d'un film doit se faire dans une perspective interdisciplinaire si l'on veut avoir une chance de la voir être abordée dans un cadre scolaire. Il est difficile de compléter une grille horaire par de nouvelles disciplines fondamentales d'enseignement, il est plus aisé d'inciter les enseignants à faire un peu de place dans un cours de français, d'histoire, de géographie ou même de langue pour prolonger la réflexion suscitée par un film. A votre disposition si un jour vous avez envie de creuser le sujet!

Mary-Claude Wenker, Matran

Nous nous sommes efforcés de mettre en évidence le plus possible d'initiatives locales, mais nous souhaitons aussi donner au lecteur une vue d'ensemble de la situation en Suisse romande. C'est pourquoi nous nous sommes tenus à l'essentiel. Quand nous reviendrons sur le sujet, sans doute l'année prochaine, nous ne manquerons pas de prendre contact avec vous.

Merci de vous être intéressés aux rapports entre le cinéma et l'école dans votre numéro 11. Le tableau que vous présentez est sombre. Après le sabotage du Film Institut, nous sommes deux responsables du ciné-club du Collège secondaire de la Fontenelle (Cernier, canton de Neuchâtel) à rechercher des fournisseurs de longs métrages de fiction en copies 16 mm version française. Et c'est difficile! Auriez-vous des suggestions à faire, y compris des fournisseurs français?

A notre connaissance, il n'y a plus de distributeurs de copies 16 mm en Suisse. En France, vous pouvez essayer de vous adresser à Interfilm (organe de la Fédération des ciné-clubs), Janine Bertrand, 12 rue des Lyonnais, F-75005 Paris, tél. 00331 45 35 35 39, fax 00331 47 07 81 20.

A propos de l'article «Le retour du péplum» (FILM N° 11, juin-juillet 2000)

Premier courrier... J'ai lu avec attention l'article intitulé «Le retour sanglant du péplum» de Laurent Asséo et vous fait remarquer qu'une erreur s'y est glissée. En effet, l'accès au pouvoir de Commodore a eu lieu en 180, mais après J.-C. D'ailleurs, le détail a son importance car la situation politique était complètement différente entre ces deux époques. En 180 avant J.-C., Rome était encore en pleine expansion, alors qu'en 180 après J.-C., sa préoccupation principale était de maintenir ses frontières au nord et à l'est de l'empire. Vous pouvez d'ailleurs vous référer à l'excellent ouvrage de Lucien Jerphagnon intitulé «Histoire de la Rome Antique - Les armes et les mots», aux éditions Pluriel. Merci donc à l'avenir de vérifier vos sources.

Second courrier... Après avoir vu le film hier soir, je comprends mieux que M. Asséo ait pu se tromper. Dans l'introduction du film (en version française), ils ont noté 180 avant J.-C. Ça doit certainement être une erreur de traduction, car il m'étonnerait que les scénaristes se soient trompés à ce point. Enfin, si M. Asséo a vu le film en version originale, peut-être pourrait-il me préciser la date qui y était indiquée?

Carlo Capozzi

Après avoir revu «Gladiator» en version originale, je peux vous confirmer que l'action du film se déroule bien en 180 après J.-C., et non en 180 avant J.-C. comme je l'ai écrit dans mon article. Je vous prie donc, ainsi que les autres lecteurs de FILM, de m'en excuser. En vous remerciant pour votre lecture attentive de mon article, je ne puis que vous inviter à nous faire part à nouveau de vos remarques, critiques, ou points de vue sur les articles de FILM.

Laurent Asséo

Georges devenu Patrick...

Dans le dernier courrier de FILM, le prénom de l'auteur d'une lettre de lecteur a été changé par mégarde. Son signataire était Georges Pauchard, et non Patrick... Nous le prions d'excuser cette regrettable bévue.